

JOURNAL SUR L'ENVIRONNEMENT

Numéro 1

Mai 1998

Introduction

Au cours des dernières années, plusieurs demandes sont ressorties des réunions publiques et ont incité la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT) à initier la production d'un journal à caractère environnemental. Ce projet a nécessité la collaboration de plusieurs personnes ressources et d'organismes qui publieront des articles via le journal. Voici les organismes qui participent activement en unissant leurs efforts afin de créer ce journal :

- Association des riverains de la rivière Madawaska
- Club d'ornithologie du Madawaska
- Cogerno
- École de sciences forestières (ESF)
- Fondation de la protection des terres sensibles du Madawaska
- Fondation du lac Glazier
- Fraser Papers
- SARMLT
- Plusieurs autres bénévoles...

L'objectif du journal est d'informer la population des résultats de recherche, d'événements environnementaux et d'actions environnementales entreprises. Ainsi, la communauté pourra mieux connaître et comprendre l'environnement qui l'entoure dans son ensemble. Le journal a aussi les objectifs suivants:

- Publier des articles qui cerneront des thèmes environnementaux d'un point de vue objectif et sans discrimination.
- Mieux informer la communauté afin qu'elle puisse participer activement aux débats environnementaux et être en mesure de poser des gestes qui seront en harmonie avec l'environnement.
- Promouvoir les différents projets de sensibilisation qui se déroulent dans la région, tels: conférences, réunions, ateliers thématiques, salons ...
- Attirer l'attention des gens qui sont moins sensibilisés aux problèmes liés à l'environnement. Le journal a donc une fonction éducative.

- Promouvoir les diverses associations à caractère environnemental en soulignant leurs objectifs, leurs projets, ainsi que leurs accomplissements.

Aspects techniques

- Publication du journal 1 fois/3 mois, donc quatre parutions par année.
- Le journal vise à rejoindre la population en général.

Le journal est à ses débuts et ceci est la première édition publiée. La population est invitée à participer activement à la réalisation du journal en faisant part de ses idées et de ses commentaires. Si vous avez des articles qui sont liés à un thème environnemental et qui semblent convenir au journal, n'hésitez pas à nous les faire parvenir **avant le 15 juin prochain**. La collaboration de la population combinée avec celle de différents organismes et entreprises permettra au journal d'offrir un plus grand éventail d'informations provenant de différentes sources. La rétroaction est un outil nécessaire dans l'amélioration d'un projet de ce type. Veuillez communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

SARMLT
Att. Louise Gagnon
116, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2H6
Tél : 739-1992 Fax : 739-1988
E-Mail : sarmlt@nbnet.nb.ca



Actions entreprises pour l'amélioration de l'environnement

par: L'Association des riverains de la rivière Madawaska

Depuis ses débuts, l'Association des riverains de la rivière Madawaska a touché à plusieurs dossiers et initié plusieurs projets intéressant ses membres. Entre autres, deux comités ont été formés afin de mieux aborder les différents projets. Ces deux comités sont le comité de l'érosion et le comité de zonage, signalisation et sécurité.

Le premier mandat du comité relatif à l'érosion a été de faire une évaluation de la sévérité de l'érosion des berges afin de faire une mise à jour des problèmes d'érosion que peuvent rencontrer les propriétaires de lots longeant la rivière Madawaska. Étant donné que l'érosion des berges est un sujet très complexe et que la mise en place de dispositifs de stabilisation est très onéreuse, le domaine d'actions de ce comité est très limité. C'est pour ces raisons que le comité s'attarde maintenant à recueillir de l'information qui composera éventuellement une banque informative qui pourra être consultée par les membres.

Pour sa part, le comité de zonage, signalisation et sécurité traite de sujets plus concrets et les efforts sont plus visibles. Le mandat de ce dernier comité a toujours été de: (1) sensibiliser les utilisateurs face à une circulation sécuritaire sur la rivière; (2) travailler de pair avec tout intervenant dans le domaine afin de solutionner les problèmes d'achalandage de la rivière sans y interdire quelqu'utilisateur que ce soit.

Afin d'inciter les utilisateurs de la rivière Madawaska à naviguer sécuritairement, à être plus respectueux envers les autres utilisateurs et à respecter la faune et son environnement, le comité a procédé à la conception d'enseignes informatives pour le public. Étant donné que l'Association est à but non lucratif, ce projet a été possible grâce à l'obtention de subventions du MRNE (division des parcs) et d'Environnement Canada (cette dernière grâce à la Société d'aménagement de la rivière Madawaska) et des parti-

cipations de la ville d'Edmundston, du camping Panoramic et d'Enseignes Impérial.

Un total de 9 enseignes ont été créées: cinq de celles-ci servent à identifier les marais où la circulation est limitée, et les quatre autres servent à la sensibilisation des utilisateurs en fournissant de l'information concernant notamment la moule zébrée, le système canadien d'aide à la navigation et des extraits du guide canadien de sécurité nautique.

Ces enseignes sont désormais en place aux endroits suivants:

Enseignes informatives:

- Débarcadère au bassin d'Edmundston (2)
- Camping Panoramic (1)
- Débarcadère des Jardins de la République à St-Jacques (1)

Enseignes de protection des marais:

- Marais près du parc industriel d'Edmundston
- Marais peu profond près de l'île en face du motel Rose
 - L'Anse près du Panoramic
 - Marais en amont du pont de St-Jacques
- L'Anse avant le débarcadère des Jardins de la République

Nous espérons que la mise en place de ces enseignes aura comme effet de sensibiliser les utilisateurs de la rivière et les incitera à respecter les autres utilisateurs ainsi que la faune présente. Merci de votre collaboration.

Si vous désirez en connaître davantage, ou si vous avez des suggestions ou commentaires, s.v.p. contactez un des membres du comité exécutif de l'Association.



Activités en plein air par: École de sciences forestières (ÉSF)

La Forêt expérimentale de l'École de sciences forestières (ÉSF) de l'Université de Moncton a vu le jour en mai 1990. Elle s'étend sur une superficie de 830 hectares dans la région de Sainte-Anne-de-Madawaska, à moins d'une demi-heure de route du campus d'Edmundston auquel s'intègre l'ÉSF.

La Forêt expérimentale renferme les caractéristiques d'un environnement forestier typique du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick. Son relief est constitué de basses collines et de vallons creux desquels s'écoulent de petits ruisseaux. L'aménagement de la Forêt expérimentale bénéficie de sa localisation au centre d'une région où la main-d'œuvre qualifiée pour la réalisation de travaux sylvicoles est abondante. Le grand nombre de petits propriétaires de lots boisés dans les environs constitue aussi un avantage pour la mission de démonstration figurant parmi les objectifs de l'aménagement de ce territoire. Enfin, sa proximité des centres urbains d'Edmundston et de Grand-Sault favorise la fréquentation de ses infrastructures récréatives.

La Forêt expérimentale joue un rôle de démonstration et de sensibilisation du public à l'environnement forestier. À cette fin, des sentiers d'interprétation de la nature ont été aménagés sur le territoire. La démonstration des interventions d'aménagement rationnel est effectuée par la disposition particulière des sites sous aménagement. Les parcelles subissant des traitements sylvicoles particuliers sont disposées de sorte que les résultats puissent être facilement visualisés sur le terrain et ainsi servir d'exemples auprès des visiteurs. Les principaux projets de recherche en cours sont présentés dans une brochure intitulée « Forêt expérimentale de l'École de sciences forestières, renseignements généraux et guide du visiteur » disponible à l'ÉSF.

Les infrastructures récréatives sont constituées principalement d'un réseau de sentiers où l'on peut pratiquer la randonnée pédestre, l'initiation aux sciences naturelles, le ski de fond, la raquette, le traîneau à chiens et l'observation faunique. Au cours de l'année 1996, une tour d'observation et un abri ont été mis à la

disposition des visiteurs, le ruisseau Martial a été aménagé et le sentier le Rhizome a été complété. Depuis le mois de novembre 1995, le sentier de la Gélinothe huppée permet aux visiteurs une visite dans le secteur de sylviculture mixte et feuillue. De plus, une brochure d'interprétation de la nature est disponible à l'entrée de ce sentier. En décembre 1994, la Forêt expérimentale a offert aux visiteurs la possibilité d'exercer leurs sports d'hiver et d'été dans un cadre enchanteur. Le sentier de l'Ours noir, d'une longueur de 3,6 km, a été aménagé pour permettre la randonnée à pied ou en vélo de montagne, la pratique du ski de randonnée et la raquette dans un contexte éduco-récréatif. Un petit refuge, le camp Fraser, situé à l'entrée de la Forêt expérimentale, a aussi été mis à la disposition des visiteurs. En septembre 1992, un sentier d'interprétation de la nature a été aménagé; le sentier de l'Écureuil roux est d'une longueur de 3,1 km. Ce sentier offre l'occasion au grand public, ainsi qu'aux groupes scolaires, de découvrir plusieurs phénomènes ayant cours dans l'environnement forestier qui sont vulgarisés dans une brochure disponible à l'entrée du sentier.

Le personnel de l'ÉSF utilise la Forêt expérimentale afin de développer et de tester des techniques sylvicoles qui permettront de réduire considérablement les effets parfois néfastes des opérations forestières sur l'environnement forestier. La Forêt expérimentale est aussi utilisée pour développer des méthodes d'aménagement permettant d'améliorer l'habitat de plusieurs espèces fauniques. Il devient de plus en plus important d'allier les pratiques sylvicoles aux différents aspects environnementaux; c'est d'ailleurs ce qui fait l'objet de l'aménagement intégré des ressources forestières. L'application de l'aménagement intégré des ressources à la Forêt expérimentale contribue à en faire un modèle à suivre pour la région du nord-ouest et même pour la province entière. Et ceci, autant pour les propriétaires de lots boisés privés que pour les grandes compagnies forestières.

Pour en savoir plus sur la Forêt expérimentale, allez vous promener sur son site naturel ou...
virtuel : www.cuslm.ca/~ESF/esf.htm

Alain Laplante, agent de développement de la Forêt expérimentale



Il y avait un marais ...

par: Club d'Ornithologie du Madawaska

Non loin d'un tout petit village, se trouvait un marais entouré de roseaux, de carex et autres plantes paludéennes dont les longues tiges se balançaient au gré du vent. Sur la surface lisse de cette nappe d'eau, flottaient de jolis nénuphars jaunes et, dans ce miroir limpide, se reflétaient de majestueux mélèzes.

Des bruants et carouges édifiaient leur nid parmi les joncs et les quenouilles qui bordaient cet étang. Le feuillage dense de cette végétation aquatique offrait ainsi un abri sûr aux sarcelles et canetons.

Une multitude d'insectes pullulaient dans ce milieu naturel et les moucherolles, hirondelles et viréos y trouvaient une nourriture abondante pour leurs jeunes oisillons.

Lors de migrations automnales, diverses espèces de canards venaient faire escale sur les eaux tranquilles de ce petit marécage avant de continuer leur long voyage vers le sud.

Mais un jour arriva où cet endroit paisible dû céder la place à l'expansion urbaine. Le magnifique site fut asséché et enseveli sous des tonnes de terre. Les lis, tout comme les callas et les iris, disparurent. Les mélèzes, les thuyas et autres arbres indigènes tombèrent un à un et les oiseaux affolés s'enfuirent en abandonnant leur nid. Le chant des grives et des cigales se turent et les concerts des rainettes qui remplissaient les nuits chaudes d'été furent remplacés par le bruit incessant des camions lourds. Un habitat venait d'être détruit à tout jamais.

Il en est de même à l'échelle de notre planète alors que d'innombrables espèces animales et végétales disparaissent de jour en jour en raison de la destruction d'écosystèmes.

La situation est alarmante et nous devons sauvegarder nos cours d'eau, si petits soient-ils. Il est possible de préserver ces richesses aquatiques en les aménageant adéquatement. Réagissons maintenant car les générations futures n'auront peut-être accès à ces ressources naturelles que par des illustrations en couleurs sur les pages d'un livre.

Protégeons nos marais, car il y va de l'avenir de notre Terre.

Concours "Donnez un nom à ce bulletin"

Vous avez des idées nouvelles et originales? Et bien, vous êtes invité(e)s à participer à notre concours en nous suggérant un titre intéressant qui conviendra à notre journal portant sur des événements, activités et sujets environnementaux. N'hésitez pas à participer au concours. Toutes les idées sont bonnes! Un prix sera remis au gagnant ou à la gagnante. Toute la population est donc invitée à nous faire part de son "titre original" **avant le 15 juin**, à l'adresse suivante:

SARMLT
116, rue Victoria
Edmundston, N.-B. E3V 2H6
Fax: 739-1988
E-mail: sarmlt@nbnet.nb.ca

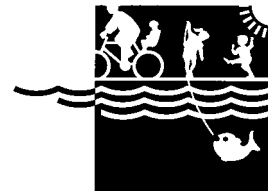


Nom suggéré: _____

Votre nom: _____

Adresse: _____

La réalisation de ce bulletin a été coordonnée par:



*Société d'aménagement
de la rivière Madawaska
et du lac Témiscouata inc.*

**Ce bulletin a été imprimé grâce à
une commandite de:**



FraserPapers